

**ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME**

Titre : Peinture industrielle					
Code : 00201		Unités : 48		Durée : 720 heures	
Secteur de formation : Métallurgie (16)					
Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les commissions scolaires)					
Statut : programme accrédité par le Groupe de coordination le : 17 août 2004					
Commission scolaire <u>mandatée</u> : Montréal					
Commissions scolaires <u>participantes</u> : Jonquière, de La Capitale, Côte-du-Sud					
Fonction de travail : Peintre et enduiseur/enduiseuse (CNP 9496)					
Objectifs du programme : Ce programme vise à former des peintres industriels sur surfaces métalliques susceptibles d'exercer leurs tâches dans différents types d'entreprises qui exercent des activités telles que : la fabrication de produits métalliques; la fabrication et l'installation de fixtures, de luminaires et de lampadaires, d'équipement de transport; l'avionnerie, l'équipement motorisé en général; l'équipement d'hôpital; la fabrication de composants électroniques, etc.					
Conditions d'admission :					
Avoir obtenu au moins les unités de 3 ^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;					
ou					
avoir obtenu une attestation d'équivalence pour ce niveau de scolarité (AENS);					
ou					
avoir réussi le test de développement général sans préalable spécifique (TDG).					
– Avoir 18 ans ou plus;					
ou					
satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.					
CONTENU DU PROGRAMME					
Code	Nom de la compétence				Heures
201-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation				15
201-026	Interpréter des procédures de peinture*				90
201-032	Prévenir les situations à risque				30
201-044	Préparer et entretenir l'équipement*				60
201-053	Manipuler et préparer des pièces				45
201-064	Préparer les surfaces*				60
201-073	Appliquer de la peinture en poudre				45
201-087	Appliquer des apprêts*				105
201-098	Appliquer des finis*				120
201-103	Exécuter des retouches*				45
201-117	S'intégrer au milieu de travail				105
Les compétences marquées d'un astérisque (*) peuvent permettre une reconnaissance d'acquis scolaires en tout ou en partie si l'élève s'inscrit à l'un des programmes d'études suivants : Peinture en bâtiment (DEP 5116) ou Carrosserie (DEP 5217).					
Documentation disponible sur demande					
	Oui	Non		Oui	Non
Rapport de l'AST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Programme d'études	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guide d'organisation matérielle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tableau d'harmonisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tableaux d'analyse et de spécifications	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Mise à jour le : 2011-11-28